

PARIS, LE 10 NOVEMBRE 2009

TROP, C'EST TROP !

Le **Plan de Sauvegarde de l'Emploi (Plan social)** concernant des Cadres et Agents de Maîtrise à TP Centre Est et le plan de mobilités forcées de 318 employés d'Ile de France sur les sites de Montigny et Pantin (activités Orange) ne sera jugé sur le fond, au plus tôt, que le **1^{er} décembre** par le T.G.I de Paris.

La Direction de l'UES Teleperformance France essaye par tous les moyens de relancer la machine à licencier :

Après avoir tenté à partir du **12 octobre** dernier de mettre en place un Accord de Méthode, initiative qui échoua du fait du refus de l'intersyndicale (CFTC – CGT – SUD) de mordre à l'hameçon, elle lance un ultimatum avec une date butoir au **19 octobre**. Elle laisse planer alors la menace d'un nouveau plan social incluant encore plus de suppressions d'emplois si un accord n'était pas rapidement signé... Accord de méthode ou méthode de chantage ?

Le 26 octobre, lors d'une réunion avec l'ensemble des syndicats, la direction devait faire de nouvelles propositions concernant l'indemnisation des licenciements et l'accompagnement des mobilités.

Elle se borna uniquement à récolter les propositions de la CFE-CGC, CFDT, CFTC et FO, indiquant que les demandes étaient incompatibles avec la situation économique de l'entreprise, le décor était planté.....

Quant à l'indemnité de départ s'ajoutant aux indemnités conventionnelles de licenciement calculées suivant l'ancienneté, la direction entendait toujours la plafonner à 2000 Euros !!!

Elle se contenta aussi de confirmer que les C.E et CHSCT concernés seraient informés et consultés fin octobre et début novembre, comme le leur ordonnait le jugement du 22 septembre ,et, comme **Sud** le demandait depuis le début du PSE !

L'intersyndicale avait convenu de poser un préalable à toute ouverture de discussions :

- L'arrêt et le gel de toutes les restructurations et fermetures de sites en cours à Lyon, Toulouse ou à Marseille par exemple.
- L'annulation des sanctions et pressions visant les salariés de Pantin et Montigny qui avaient fait grève et le paiement des jours de droit de retrait.

Seuls SUD et la CGT ont respecté cet engagement pris devant les salariés de Montigny et de Pantin.

Le 2 Novembre, la direction après avoir analysé les revendications des organisations syndicales.

Dixit le PDG, Jean François GUILLOT : « Nous précisons que cette amélioration est de l'ordre de 2 millions d'euro, cet effort est conséquent pour l'entreprise au regard de sa situation économique »,

Pour rappel le groupe ne fait pas loin de 2 milliards de chiffre d'affaires, il y a donc de la marge encore.....

Puis suite à une pause lors de ces négociations, la direction peaufine ses propositions indécentes :

- Prime d'incitation dans le cadre d'un plan de départ volontaire 4000 euros au lieu de 2000,
- Prime indemnité conventionnelle est augmentée de 1000 euros,
- Congé reclassement passe à 75% du brut, soit 89% du net si projet de formation de plus de 7 mois (formation qualifiante ou diplomate),
- Si mobilité vers un autre bassin d'emploi, une indemnité de 400 euros.

Pour rappel, **Sud** s'est engagé à remonter les demandes des salarié-es et revendique. Tout d'abord le maintien des sites et des emplois, S'il y a des licenciements cela ne peut se faire que dans le cadre d'un plan de départ volontaire et non par des départs contraints forcément arbitraires, **nous demandons entre autres** :

- 60.000 euros en plus des mesures du PSE pour tous les salarié-es,
- 15.000 euros comme aide à la formation,
- Maintien du salaire dans le cadre d'un reclassement interne sur un poste inférieur,
- Tous les salarié-es seront reclassés et le salaire sera maintenu tant que ce reclassement ne sera pas réalisé, etc...

Sud sait pertinemment que l'obtention d'une indemnité de départ de plusieurs dizaines de milliers d'euros souhaitée par les salariés, ne s'obtiendra pas autour du tapis vert mais demandera le même niveau de lutte acharnée que pour maintenir les emplois. L'exemple récent des ouvriers de Continental en témoigne !

Sud ne cèdera à aucun chantage et ne signera rien dans le dos des salariés, car, de toute manière, si le directoire de TP a en prévision d'autres suppressions d'emplois, il n'hésitera pas à ouvrir un nouveau Plan Social dès que le premier sera achevé !

Sud continuera à se battre avec les salariés pour le maintien des emplois et des sites de production.

Sud a pointé les responsabilités des dirigeants de l'UES dans la situation sociale et économique actuelle.

Fin 2008, ils nous disaient : la fusion n'est que juridique et avec la création de l'UES, rien ne changera pour les salariés. Au contraire, cette opération devrait même être bénéfique pour l'entreprise et ses salariés. C'était la fameuse chanson du gagnant-gagnant !

Mais, quelles ont été leurs premières mesures ? :

- Le 12 mars, de faire signer un accord aux syndicats, sauf SUD et CGT, où est acté le report des NAO à décembre 2009. (bye bye les augmentations de salaire)
- Le 16 juin, un plan social et de mobilités forcées qui aurait pu aboutir à la suppression de 475 emplois fin septembre sans la mobilisation des salariés et le référé gagnant du 22 septembre.
- La mise à bas de tous les acquis existants et une pseudo négociation des accords de substitution aux anciens accords d'entreprise, usages et engagements unilatéraux.
- La direction entend tout tirer vers le bas, tant en matière d'aménagement du temps de travail que de classification, de salaires et primes ou de couverture mutuelle.

Un sérieux déficit social donc, auquel s'ajoute un déficit financier puisque TP France annonce des pertes prévisibles de 35 millions d'Euros, ou plus, pour 2009. Pertes qui n'auraient pas pour origine unique la crise économique et la perte de contrats, loin s'en faut...

Pour sanctionner cette faillite des dirigeants, les représentants **Sud ont donc prononcé le licenciement de Monsieur Guillot (PDG) et de Monsieur Lemauff (DRH).**

Nous continuons à appeler à la mobilisation de tous les salarié-es de TELEPERFORMANCE Centre Est pour sauver nos emplois et nos acquis sociaux.

La prochaine réunion de négociation sur des mesures d'accompagnement sur le PSE de TP Centre Est est prévue le 12 Novembre à 16h00 au siège de l'UES à Paris Firmin Gillot .

Contacts SUD à l'UES TELEPERFORMANCE France Site : <http://www.sudteleperformance.com>

Issam BAOUAFI (DSC UES - Pantin)	06 84 04 30 33 / Cyril CHRESTIA (DSC UES Adjoint / RS CCE - Pantin)
Joël MANCERON (DSC TP Centre Est - Guyancourt)	06 09 84 53 56
Myriam LE CALLONNEC (DSC TP Centre Ouest - Le Mans Université)	06 89 55 65 24
Thierry ARQUE (DSC TP Grand Sud - Toulouse Fidelio)	06 08 92 54 27
Gaylor DUVAL (DSC TP Nord Champagne - V/Ascq Haute Borne)	06 10 17 59 18